

## FORMATION

### « Projet artistique ou culturel : de la médiation à l'action politique »

Cet atelier explore comment les projets culturels participatifs peuvent devenir moteurs de transformation sociale. De la co-création à la mise en œuvre : comment faire d'une activité culturelle une action collective porteuse de changement ?

#### Objectifs / Acquis

- Définitions théoriques et pratiques de la médiation culturelle/artistique illustrées par des exemples
- Approche (via des exemples concrets) : narrations, intentions, représentations
- Élaboration d'une question de départ (par exemple : Quelles sont les domaines d'action, explicite et implicite, les réflexions, les responsabilités et les limites des artistes, des institutions culturelles etc., face à une crise migratoire / environnementale / socioéconomique ?)
- Définitions et approches de l'action politique (individuelle et collective) à partir de cas concrets
- Élaboration de projets culturels et artistiques intégrant une dimension de médiation pour un changement social
- Présentation et application d'outils d'évaluation d'impact et d'analyse

#### Méthodologie

Exemples pratiques, présentation d'outils, initiation à leur usage ; travail individuel et collectif.

#### Formateur

##### Lapo BETTARINI

Issu du monde des sciences exactes, fort de 30 ans d'engagement et d'activisme dans le domaine de la culture et des arts, il a dirigé et administré plusieurs associations et réseaux culturels, tant belges qu'européens. Spécialisé dans les dynamiques collectives et la réalisation de projets artistiques et militants, Lapo exerce comme médiateur culturel et scientifique, formateur et conférencier, par profession et par passion. Ses domaines d'expertise sont les droits culturels, la participation culturelle citoyenne et l'éducation permanente.

#### Informations pratiques

**Tarif :** 130.00 € par personne TTC

**Date :** mardi 30 juin 2026

**Lieu en présentiel :** UNESSA asbl, chaussée de Boondael 6 (2<sup>e</sup> étage), 1050 Bruxelles

**Code formation :** N/A

**Horaires :** 10h-17h (y compris une heure de pause à midi)